

illusoire pour un grand nombre de propriétaires. Ils crurent d'abord jouir paisiblement du privilège qui leur avait été solennellement accordé. Mais, vers 1856 ou environ, vint à Lyon un nouveau contrôleur des contributions qui eut l'honneur d'inventer un moyen d'appliquer l'impôt, en dépit de toutes les exemptions promises. La plupart des terrains du quartier, avant d'être recouverts de maisons véritables, avaient eu des fenils, des hangars, des écuries, dont on retrouvait trace au plan du cadastre. Le contrôleur imagina de considérer ces constructions provisoires comme celles auxquelles s'appliquait l'exemption. C'était fort inique, mais il est peut-être inutile d'ajouter que cette opinion trouva gain de cause devant le Conseil de préfecture et le Conseil d'État, et que le contrôleur reçut de l'avancement.

Il faut avouer, du reste, en ce qui concerne la rue de la Bourse, que l'interprétation du texte de la loi du 22 juin 1854 ne souffrait pas d'ambiguïté : « Seront exemptées... les maisons qui seront élevées, *dans un délai de quatre ans*, sur les terrains acquis et revendus par la ville pour l'établissement de *la rue Impériale et de la place Impériale*. »

On voit qu'il n'était question que de la rue Impériale et de la place Impériale proprement dites ; mais il est probable que, dans la hâte de conclure, les acquéreurs des terrains de la rue de la Bourse ne prirent pas le temps de recourir au texte de la loi.

On se demande, en effet, comment, achetant en 1858, les constructeurs auraient pu espérer d'avoir terminé leurs constructions le 22 juin de la même année, époque à laquelle expirait le délai fixé pour l'exemption de l'impôt ?

*
* *

La Compagnie de la rue de la Bourse éprouva donc d'abord ce grave mécompte de ne pouvoir jouir de l'immunité sur laquelle elle avait compté, et peut-être en vue de laquelle elle s'était décidée à élever son offre.

Les bâtiments furent construits avec soin sous la direction d'Echernier et les façades ont le caractère approprié à l'importance de la rue. On bâtit des maisons extrêmement petites, car on en